

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Sous-générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie. La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

Entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Oncologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 2661 Société : MM69

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : ABDELILLAH DIA

Date de naissance : 01/01/1969

Adresse : 9, Rue Habane Roto Gora

Tél. : 06 61 32 56 70 Total des frais engagés : 14998 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : / /

Nom et prénom du malade : ABDELILLAH DIA Age : 72 ans

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Affection Périphérique

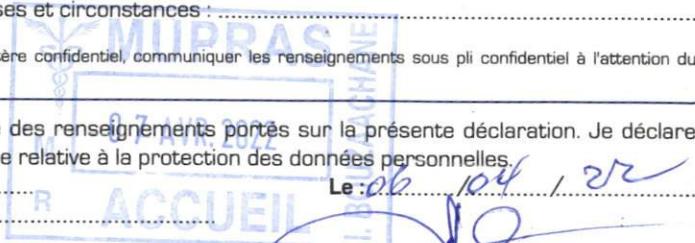
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le 06/10/2012

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
27-1-2022	g		françois	
27-1-2022	g		300 NED	

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>ARMERIA VARDI</i> Raia - EKKAKA Docteur en Pharmacie 8, Atlantide, Bnca - Tel : 05 21 52 10 00	31/07/2022	019,80

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
	28/11/2022	B200- c	200,00

AUXILIAIRES MEDICAUX

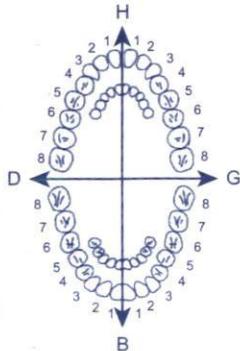
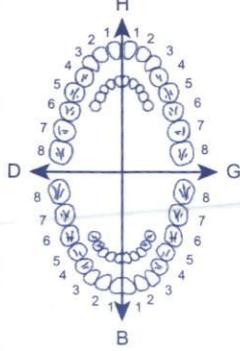
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000 35533411	G 21433552 00000000 11433553	B	COEFFICIENT DES TRAVAUX
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

Docteur Nasser ESSAKALLI

Ex. Professeur assistant au CHU AVICENNE

UROLOGUE

Maladies - Chirurgie - Endoscopie
Reins et appareil uro-génital

Membre de la Société Internationale d'Urologie

Expert Assermenté

INP : 091062257



الدكتور ناصر الصقلبي

رئيس مصحة سابقاً بكلية الطب بالرباط

أخصائي في أمراض وجراحة
الكلي والمسالك البولية

عضو الشركة الدولية لجراحة المسالك البولية

خير محلف

Casablanca, le 31 JAN 2022

الدار البيضاء، في

Dr. ABDELILLAH Mohamed

153,30 x 6 =

Petromax 160.

2 petits g de malte x 3 mois
avant repas -

TG 919,8

Dr. Nasser ESSAKALLI
UROLOGUE
400/2 Boulevard Brahim Roudani - Maàrif
Tél.: 05 22 23 35 52 - Casablanca

153,30

153,30

AS

153,30

153,30

153,30

153,30

05 22 23 32 67 - شارع إبراهيم الروదاني - المعاريف - الدار البيضاء - الهاتف : 05 22 23 35 52 - الفاكس : 400, Boulevard Brahim Roudani - Maàrif - Casablanca - Tél.: 05 22 23 35 52 - Fax : 05 22 23 32 67

✉ essakallin@menara.ma

Docteur Nasser ESSAKALLI

Ex. Professeur assistant au CHU AVICENNE

UROLOGUE

Maladies - Chirurgie - Endoscopie
Reins et appareil uro-génital

Membre de la Société Internationale d'Urologie

Expert Assermentation

INP : 091062257



الدكتور ناصر الصقللي

رئيس مصحة سابقا بكلية الطب بالرباط

أخصائي في أمراض وجراحة
الكلى والمسالك البولية

عضو الشركة الدولية لجراحة المسالك البولية

خبير معنف

Casablanca, le 27.1.2022 الدار البيضاء، في

Dr. ABDELLILAH

Mohamed :

Faire l'analyse de my

PSA - T

Dr. Nasser ESSAKALLI
UROLOGUE
400, Boulevard Brahim Roudani - Maârif
Tél: 0522.23.35.52 - Casablanca

Laboratoire TADDART
Abdelhay El Hachemi
189, Route Taddart - 20100
Pharmacien Biologique
Tél: 05 22 83 66 11/05 24
Fax: 05 22 85 55

400، شارع إبراهيم الروదاني - المعاريف - الدار البيضاء - الهاتف : 05 22.23.35.52 - الفاكس : 05 22.23.32.67
400, Boulevard Brahim Roudani - Maârif - Casablanca - Tél.: 05 22 23 35 52 - Fax : 05 22 23 32 67

✉ essakallin@menara.ma



مختبر «تدارت» للتحاليل الطبية

Laboratoire «Taddart» d'analyses médicales

الدكتور عبد الحفيظ العكاشي Dr. Abdelhay EL OKACHI

Pharmacien Biologiste
Diplômé de l'Université de Bordeaux
Ex. chef du Laboratoire de Biochimie CHU de Casablanca

CES de Biochimie,
d'Hématologie,
d'Immunologie,
de Parasitologie,
de Bactériologie,
& Virologie cliniques,
Certificat de reproduction
humaine

Casablanca le vendredi 28 janvier 202 Monsieur ABDELILAH MOHAMED

MUT20

FACTURE N° 47775

Analyses :

PSA totale -----	B	200	Total : B 200
------------------	---	-----	---------------

Prélèvements :

Sang-----	Pc	1,5
-----------	----	-----

TOTAL DOSSIER	200,00 DH
---------------	-----------

Arrêtée la présente facture à la somme de :

Deux Cents Dirhams

مختبر تدارت للتحاليل الطبية
Laboratoire TADDART d'Analyses Médicales
Abdelhay EL OKACHI
Pharmacien Biologiste
189, Route Taddart - 20100 Casablanca
Tél.: 05 22 83 66 11 / 05 22 83 88 33
Fax: 05 22 85 55 22



مختبر «تدارت» للتحاليل الطبية

Laboratoire «Taddart» d'analyses médicales

الدكتور عبد الحفيظ العكاشي Dr. Abdelhay EL OKACHI

Pharmacien Biologiste

Diplômé de l'Université de Bordeaux

Ex. chef du Laboratoire de Biochimie CHU de Casablanca

CES de Biochimie,
d'Hématologie,
d'Immunologie,
de Parasitologie,
de Bactériologie,
& Virologie cliniques,
Certificat de reproduction
humaine

Dossier ouvert le : 28/01/22

Prélèvement effectué à 08:52

Edition du : 28/01/22

Monsieur ABDELILAH MOHAMED

Né(e) le: 1949

Docteur NASSER ESSAKALLI

Réf. : 22A707

Compte Rendu d'Analyses

MARQUEURS

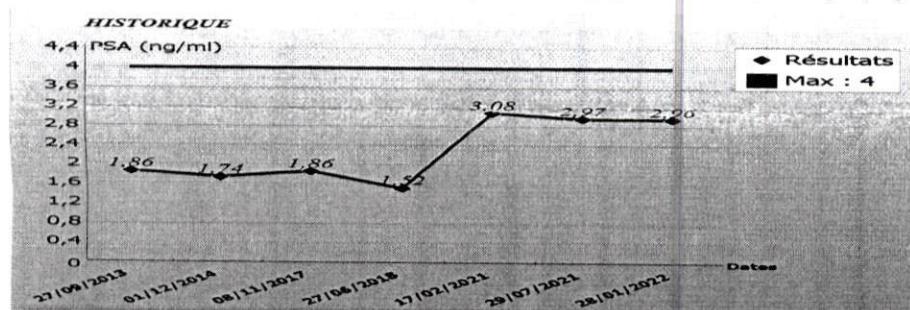
(Chimiluminescence Cobas e411)

Normales	Antériorités
	29/07/2021
	2,970
< 4	

ANTIGENE SPECIFIQUE DE LA PROSTATE

P.S.A. Total ----- : 2,960 ng/ml

Le toucher rectal, le massage prostatique, une cytoscopie, une échographie transrectale, une biopsie, augmentent transitoirement le taux de PSA.



مختبر تدارت للتحاليل الطبية
Laboratoire TADDART d'Analyses Médicales
Abdelhay EL OKACHI
Pharmacien Biologiste

189, Route Taddart - 20100 Casablanca
Tél. : 05 22 83 66 11 / 05 22 88 88 33

Fax: 05 22 85 55 22

Page : 1/1
189, Bd. Al Hachmi Al Filali «Ex Route Taddart» - 20100 - Casablanca
Tél.: 05 22 83 88 33 / 05 22 83 66 11 - Fax : 05 22 85 55 22 - E-mail : lab.taddart@gmail.com - INPE : 093001337
Autorisation 1960 - RC : 198322 - Patente 36376624 - IGR : 52900670 - ICE : 001534856000004 - CNSS : 1210640